

Compte-rendu du CSEC constitutif du 21 novembre 2018

Présent·e·s pour la CGT :

Abal-Kassim Ali Combo (Mayotte la 1^{ère}), Rafaèle Bourgier (FTR, Siège), Marc Chauvelot (Siège), Claude Gueneau (Siège), Jean-Hervé Guilcher (Réseau France 3, Brest), Michela Law (Siège), François Marlin (Martinique La 1^{ère}), Pierre Mouchel (Réseau France 3, Bordeaux), Johny Payet (Réunion La 1^{ère}), Thierry Pujo (Réseau France 3, Limoges), Didier Ricou (Polynésie La 1^{ère}), Tamaseno Tukumuli (Wallis-et-Futuna La 1^{ère}), Ghislaine Vingot (Malakoff).

Représentant syndical : William Maunier (Réseau France 3, Metz)

Election du bureau

Les élu·e·s du CSE central ont élu Pierre Mouchel (CGT, France 3 Aquitaine), **secrétaire de l'instance**.

Secrétaires adjoint·e·s : Rafaèle Bourgier (CGT, FTR, Siège), Johny Payet (CGT, Réu-

nion La 1^{ère}), Eric Vial (FO, France 3 Alsace).

Trésorière : Michela Law (CGT, Siège)

Trésorier adjoint : Thierry Pujo (CGT, France 3 Limousin).

CSSCT

La commission santé sécurité et conditions de travail devra instruire, pour le compte du CSE central (CSEC), l'examen des questions qui relevaient jusqu'ici de l'ICCHSCT et des CHSCT.

Elle est composée de **6 élu·e·s du CSEC** : Chantal Frémy (CGT, France 3 Midi-Pyrénées), Rabéa Chakir-Trébosc (CGT, France 3 Aquitaine), Claudine Gilbert (CGT,

siège), Jean-Hugues Lec-Kao (CGT, Réunion La 1^{ère}), Yvonne Roehrig (CFDT, France 3 Alsace), François Ormain (FO, France 3 Normandie).

Chantal Frémy a été élue **rapporteuse de la commission** qui sera présidée par un représentant de la direction, qui n'a pas encore été déterminé.

Commission économique

Elle est composée de 5 élu·e·s du CSEC : Ghislaine Vingot (CGT, Malakoff), Claude

Gueneau (CGT, Siège), Jean-Hervé Guilcher (CGT, France 3 Bretagne), Pascal Lefebvre

(CFDT, France 3 Nord Pas-de-Calais), Eric Vial (FO, France 3 Alsace).

Jean-Hervé Guilcher a été élu *rapporteur de la commission*. On ne sait pas encore qui de la direction présidera la commission.

Présidences des autres commissions obligatoires

Commission de l'emploi et de la formation professionnelle : Ghislaine Vingot (CGT, Malakoff)

Egalité professionnelle : Yvonne Roehrig (CFDT, France 3 Alsace)

Aide et information sur le logement : Marie-Pierre Samitier (FO, Siège)

Commission des Outre-mer : Didier Ricou (CGT, Polynésie La 1^{ère}).

Information sur la réorganisation de la DGDAP

(direction générale déléguée à l'antenne et aux programmes)

Il s'agit d'un projet considérable, car il va avoir des conséquences sur tous les secteurs de l'entreprise. Il est mené par le numéro 2 de l'entreprise, Takis Candilis.

Schématiquement, il prévoit de passer d'une logique d'organisation par chaînes, à une organisation par grandes unités de programmes transversales qui fourniront des antennes linéaires (la télé traditionnelle) et numériques (slash, France.tv, etc.).

Sur le papier, cette transformation doit permettre de répondre à la mutation des usages des Français, en premier lieu les jeunes, qui consomment du contenu vidéo ailleurs qu'à la télé traditionnelle. Selon les études, aujourd'hui 16 M de Français ont accès à une offre de vidéo à la demande et la plateforme Netflix gagne 100 000 nouveaux abonnés chaque mois, alors que les audiences de la télé s'érodent. En face la consommation des programmes de France Télévisions sur les plateformes progresse régulièrement : 1,1 M de personnes se connectent au replay chaque jour et le succès de franceinfo, 1^{ère} plateforme d'information de France n'est plus à démontrer.

Le projet de réorganisation remet en cause tous les schémas de décision, les modes d'organisation et les conditions de travail,

l'organisation des équipes. Selon la direction 650 personnes sont concernées directement, mais l'impact s'étend bien au-delà.

L'ampleur des déménagements vers l'immeuble d'EOS (Issy-les-Moulineaux) et les changements de métiers de 10% du collectif concerné, soit 65 personnes, auront nécessairement des conséquences sur la santé et les conditions de travail.

Depuis la 1^{ère} présentation des grandes lignes du projet en juin devant le CCE, la direction a réuni les équipes de la DGDAP au sein d'ateliers participatifs animés par le cabinet Capgemini. Elle a lancé un questionnaire auquel 484 salariés de la direction concernée ont répondu.

La direction veut aller vite. Et les ordonnances Macron l'y aident. L'heure est au « mode agile » et au « mode projet », qui permet à la direction d'élaborer ses transformations au fil de l'eau. Tout l'enjeu pour les élus est de réussir à peser pour ajuster les projets au fur et à mesure, là où, auparavant, ils disposaient du temps pour mener des expertises et avoir une vision fine des conséquences sur les salariés et l'activité.

Ici, la nouvelle organisation doit se mettre en place au 2 janvier prochain. Le CSEC sera consulté les 12 et 13 décembre sur un projet

dont les élus ne connaissent pas encore les tenants et aboutissants qui sont multiples.

Une commission de suivi a été constituée en septembre. Avec la constitution du CSE cen-

tral, elle va désormais devoir bénéficier des moyens pour étudier et faire évoluer l'organisation lors du déploiement du projet et après.

Information sur la transformation de France.tv

C'est Stéphane Sitbon-Gomez qui est chargé de piloter la transformation de l'entreprise pour atteindre les objectifs fixés par l'Etat : révolution numérique, triplement des programmes régionaux, développement de la fiction, tout en économisant 400 M€ sur les 4 ans qui viennent.

Pour trouver des recettes, la direction de la Transformation a regardé ce qui se faisait ailleurs et elle a interrogé les publics.

Du côté des autres groupes audiovisuels publics, en particulier en Norvège et en Suède, l'antenne traditionnelle n'est plus le principal vecteur de consommation de contenu ; elle est devenue « le replay du numérique », selon le directeur de la Transformation.

Côté publics, France.tv a réuni un comité consultatif des programmes composé de 31 jeunes de 18 à 35 ans. Elle a aussi lancé une consultation citoyenne en partenariat avec Radio-France. 127 000 personnes ont répondu, un chiffre qualifié de satisfaisant. La restitution aura lieu en janvier. Les 1ers éléments qui en ressortent, selon Stéphane Sitbon-Gomez : une attente autour de l'info, de l'environnement, de séries et de fictions plus orientées vers les jeunes, d'une meilleure représentation de la diversité de la société française.

La CGT a souligné l'absence des Outre-mer dans le projet de transformation alors qu'avec la suppression de France Ô, il est question

d'intensifier et de valoriser les différentes communautés ultramarines sur nos antennes. Cela n'est visiblement pas une priorité...

En parallèle, un questionnaire a été adressé aux salariés de France.tv. 26% ont répondu. La moitié a confiance dans l'avenir et la mutation numérique, l'autre moitié est très pessimiste. A noter également une forte attente des personnels sur l'évolution du management.

A partir de ces éléments, qui méritent d'être affinés en termes d'analyse, la direction entend bâtir son projet qu'elle présentera au CSE Central au printemps pour un déploiement en 2 temps : une première étape en septembre 2019 (plateforme jeunesse, offres de proximité, etc.) puis à la rentrée de septembre 2020.

Les élus CGT ont pointé l'immense inquiétude des salariés face à ces chambardements annoncés, la nécessité d'un cap clair, d'une stabilité économique de l'entreprise. Ils ont appelé la direction à abattre ses cartes sur ses intentions en matière sociale.

Delphine Ernotte a répondu que la direction attendait la constitution des nouvelles instances pour présenter ses projets. Elle réaffirme qu'il n'y aura pas de départs contraints, mais qu'il y aura un plan de départs « pour faire entrer de nouvelles compétences ». Elle reste en revanche évasive sur les modalités.

Paris, le 27 novembre 2018

Prochain CSEC : les 12 et 13 décembre.